



Communiqué de presse

LCI consacre un reportage à Dictao

Paris, le 12 janvier 2010 - Dictao, éditeur logiciel de référence dans le domaine de la sécurisation des transactions électroniques (authentification forte et signature électronique), annonce que la chaîne LCI lui a consacré un reportage. Celui-ci s'inscrit dans le cadre du programme « Oser Entreprendre », proposé en partenariat avec Oseo.

Ce reportage permet de faire connaître l'entreprise qui a reçu le prix de l'innovation OSEO Ile de France 2009 et l'utilisation de ses produits.

Après avoir été utilisés principalement dans le cadre d'applications BtoB, les produits Dictao se diffusent maintenant dans le cadre d'applications BtoC.

Aujourd'hui plus d'un tiers des français a déjà utilisé un produit Dictao, souvent sans le savoir, par exemple dans leurs échanges avec leurs banques, pour la souscription en ligne de contrats d'épargne ou de prêts bancaires, l'authentification forte lors d'un paiement par carte bancaire ou d'une opération bancaire en ligne, la signature électronique d'un ordre de virement, etc.

Les usagers utilisent aussi les produits Dictao dans le cadre de leurs échanges avec l'Administration, pour signer électroniquement une télédéclaration fiscale (par exemple la déclaration de la TVA), un dépôt de marque auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Intellectuelle), une demande d'aide sociale en ligne, etc.

Les produits Dictao sont également utilisés par de grandes entreprises industrielles (Total, PSA Peugeot Citroën, etc.), aujourd'hui pour dématérialiser les bons de commandes et les factures et demain les bulletins de paie.

En apportant sécurité et confiance aux applications dématérialisées, les produits logiciels de Dictao permettent aux organisations de développer de nouveaux services en ligne, pour une meilleure efficacité des processus et une simplification des démarches pour les usagers. Après avoir accédé au service en ligne en toute sécurité (authentification forte), l'utilisateur signe électroniquement son document en ligne (contrat, ordre de virement, déclaration, etc.) il n'a plus besoin de se déplacer ni d'envoyer de courrier signé à la main. La signature électronique remplace la signature manuscrite.

Le reportage sera diffusé sur LCI tous les jours de la semaine du 11 janvier et mis en ligne sur TF1news.fr et oseo.fr

<http://videos.tf1.fr/infos/oser-entreprendre/lci-oser-entreprendre-du-11-janvier-2010-neolux-5630687.html>

http://www.oseo.fr/a_la_une/paroles_d_entrepreneurs/sur_lci

Contact Presse

Emmanuelle Carteron

152 avenue de Malakoff
75116 Paris
ecarteron@dictao.com

01 73 00 26 12

A propos de Dictao

Dictao est l'éditeur logiciel de référence dans le domaine de l'authentification forte et de la signature électronique.

Nous concevons et commercialisons des produits permettant de mettre en œuvre les fonctions indispensables à la sécurité et à la confiance dans un monde dématérialisé : authentification des clients et des utilisateurs, engagement à travers la signature électronique et constitution de preuves de transactions à vocation probante.

Nous aidons nos clients à sécuriser leurs applications sensibles, à répondre à leurs contraintes réglementaires et à innover pour plus d'efficacité et de croissance.

Les résultats concrets obtenus par nos clients sont les meilleurs garants de l'adéquation de nos produits, nos solutions sectorielles et notre expertise à vos besoins.

Nous accompagnons le secteur bancaire dans la sécurisation des transactions en ligne réalisées par les Entreprises et les Particuliers, la sphère publique dans la modernisation de l'Etat au travers des téléprocédures, et le monde industriel dans la concrétisation de l'entreprise étendue (dématérialisation des commandes, des factures...).

Dictao est le seul éditeur dont la gamme de produits est éprouvée dans des contextes variés (ordres de virements, contractualisation en ligne, facturation électronique ...) et certifiée au niveau EAL3+ de la norme internationale des Critères Communs par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

Ils nous font confiance :

600 établissements financiers et de crédit dont la Banque de France, BPCE (Banque Populaire Caisse d'Épargne), BNP Paribas, Société Générale, la Banque Postale, LCL... De grandes entreprises industrielles dont PSA Peugeot Citroën, Total, Cegedim, TDF... L'Administration fiscale (la DGFIP pour la déclaration en ligne de la TVA), le Ministère de la Défense, Tracfin, l'INPI...